

Fiche-conseils de l'ISSA #1

30 janvier 2020

Recommandations relatives au port de l'équipement de protection individuelle pour l'industrie du nettoyage et de la restauration médico-légale Mesures face au Coronavirus (COVID-19)

Le choix de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) doit être effectué en fonction des résultats d'évaluations des risques pour les sites ou situations. Il faut aussi tenir compte de la probabilité d'exposition et des activités ou pratiques de travail appliquées.

Les travailleurs doivent avoir reçu une formation sur les éléments suivants ou faire preuve d'une bonne compréhension de ceux-ci :

- Quand porter l'ÉPI ?
- Quel ÉPI doit-on porter ?
- Quelles sont les limites de ces ÉPI ?
- **Extrêmement important**, comment enfiler ou retirer de la façon appropriée l'ÉPI de manière à protéger l'environnement et à se protéger soi-même contre la contamination
- La façon appropriée de disposer des ÉPI jetables comme élément important du plan de prévention des infections et de la contamination.
- Comment nettoyer, décontaminer et entretenir de la façon appropriée les ÉPI après et entre chaque usage.

Les employeurs doivent disposer de politiques et procédés consignés où est décrite la séquence recommandée pour enfiler et retirer l'équipement de protection individuelle.

Les employeurs doivent suivre les exigences nationales de leur pays relatives aux programmes relatifs à l'équipement de protection individuelle. Aux États-Unis, les employeurs doivent choisir l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié et à le fournir conformément à la norme [1910 Subpart I - Personal Protective Equipment](#) de l'Occupational Safety and Health Administration du ministère du travail des États-Unis.

Les lignes directrices générales de l'ISSA-GBAC relatives à l'équipement de protection individuelle (ÉPI) sont destinées aux travailleurs ou personnes qui pénètrent dans des endroits pour nettoyer et désinfecter, où une personne infectée ou potentiellement infectée qui ont été en contact avec le COVID-19.

Dans les situations où une personne potentiellement ou officiellement infectée est présente, les directives minimales sur les EPI sont les suivantes :

- Filtre de protection respiratoire N-95 ou niveau plus élevé de protection respiratoire, notamment un appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé (APREAM) ;

- Protecteur oculaire ou protecteur facial ;
- Blouse jetable ou recouvrement, si l'on n'a pas accès à des blouses jetables, on doit mettre en place un protocole pour la lessive ;
- Gants à porter en tout temps ;
- Couvre-chaussures ou chaussures spécialisées pouvant être décontaminées peuvent s'avérer nécessaires selon l'évaluation des risques du site.

Dans les endroits où une personne potentiellement ou officiellement infectée a été présente et qu'elle ait quitté les lieux, **les directives minimales sur les EPI sont les suivantes :**

- Masque chirurgical ou article similaire. Le port d'un masque chirurgical a pour but de prévenir les contacts accidentels entre les mains, le nez et la bouche du porteur et ne doit pas être considéré comme protection respiratoire. ***Si l'évaluation des risques indiquent une forte probabilité de production d'aérosols durant le processus de nettoyage, le masque chirurgical devrait être remplacé par un filtre de protection respiratoire N-95 ou un niveau plus élevé de protection respiratoire, notamment un APREAM ;***
- Protecteur oculaire, ou protecteur facial ;
- Blouse jetable ou recouvrement, si l'on n'a pas accès à des blouses jetables, on doit mettre en place un protocole pour la lessive ;
- Gants à porter en tout temps ;
- Couvre-chaussures ou chaussures spécialisées pouvant être décontaminés peuvent s'avérer nécessaires selon l'évaluation des risques du site.

Ces recommandations relatives aux ÉPI visent à protéger le porteur contre le coronavirus de Wuhan. **D'autres ÉPI, comme un respirateur chimique, peuvent s'avérer nécessaires lors de l'utilisation de produits chimiques de désinfection. Il est recommandé de porter une combinaison d'ÉPI les plus rigoureux contre les virus et les produits chimiques.**

Autres liens d'intérêt :

- [Coronavirus : Prévention et lutte pour l'industrie du nettoyage](#)
- [Agence de la santé publique du Canada \(ASPC\)](#)
- [Sommaire des Centers for Disease Control and Prevention \(CDC\) des États-Unis sur la situation relative au nouveau coronavirus 2019](#)
- [Couverture de l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\) sur le nouveau coronavirus](#)

[VISITEZ LA PAGE DU GBAC SUR LES FORMATIONS ET LES ÉVÉNEMENTS](#)